

Décision

Générale

colonial

Décision n° 682 Personnel européen.

n° 682

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

20 août 1943

Numéro JO

n° 17 du 01/09/1943

Date du numéro

1 septembre 1943

TEXTE INTÉGRAL

En sus de ses fonctions actuelles le Gen darne BURRELFR est mis à la disposition du Procureur de la République dans les conditions fixées par note de service.